

A l'hôpital, l'unité Covid-19 n'est plus

LE CATEAU La décrue continue de s'amorcer et l'hôpital catésien respire. L'unité Covid-19, créée pendant la crise sanitaire, n'existe plus.

Les signaux encourageants continuent dans le Cambrésis. La semaine dernière, l'hôpital de Cambrai annonçait qu'il n'y avait plus de patient en service de réanimation. Cette semaine, celui du Cateau déclare que son « Unité Covid-19 », créée pour répondre à un besoin urgent, n'est plus. « Suite au net recul de l'épidémie de COVID 19 et à la levée du niveau 2 de plan blanc par le gouvernement, la direction de l'établissement a choisi de réduire le nombre de lits dédiés à cette prise en charge et de les déplacer en unité d'hospitalisation de courte durée ». Cela correspond à une « zone-tampon » entre les cas suspectés de Covid-19 et le service de soin classique. Cependant, l'hôpital reste sur ses gardes et est prêt à répondre à un nouvel afflux de patients, en maintenant son parcours spécifique de prise en charge aux urgences. Si l'état d'un patient est jugé trop sévère, il pourra être transféré en unité de surveillance continue ou en service de réanimation au CH de Cambrai. Quant à ses employés, l'hôpital a prévu un dépistage massif. Le tout pour protéger l'ensemble de ses

Place à la téléconsultation ?

En début d'année 2020, lors des vœux de l'hôpital, Ingrid Minne annonçait que l'établissement catésien était retenu pour faire partie du projet « télé-médecine Ehpad ». A n'en pas douter, cette nouvelle forme de consultation va se démocratiser, notamment au Cateau.

équipes, que ce soit les soignants, les techniciens ou encore le personnel administratif.

D'autres services de l'hôpital ont quant à eux repris leurs cours. Depuis le 22 juin, le service de médecine addictologie peut accueillir sept patients en séjour de sevrage complexe. Il en va de même pour l'hôpital de jour en addictologie, reprogrammant des consultations et accueillant cinq patients par jours en hospitalisation. Concernant les visites, elles sont de nouveau possibles mais très encadrées. « Suite aux recommandations nationales, des mesures d'assouplissement du droit de visite sont organisées tout en veillant à respecter des mesures de protection importantes », explique l'hôpital via son communiqué. Il est alors nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone (voir plus bas).

A. Swietlicki

Pratique :

Pour les visites, une prise de rendez-vous est nécessaire. Que ce soit pour l'hôpital (joignable au 03.27.84.66.57) ou pour l'Ehpad (07.86.80.20.42).



Hôpital du Cateau